

considération. M. Fraleigh fait des expériences depuis trois ans, et, chaque année, a présenté son cas au département. J'estime que le département des Douanes devrait être assez libéral pour décider que, d'après le tarif ordinaire pour les graines, le chanvre devrait entrer en franchise quand il est importé pour la semence.

M. Fraleigh m'informe en outre que la fibre de chanvre qu'il a produite, de ce chènevis a été envoyée à la Smith and Dove Manufacturing Company, d'Andover, du Massachusetts, qui a déclaré que la qualité de cette fibre ne le cède en rien à celle de toute autre fibre produite sur ce continent. Cette fibre est de qualité supérieure, on l'emploie actuellement en combinaison avec la toile et ces filatures sont à produire une toile mêlée en employant conjointement cette fibre de chanvre et la fibre de lin.

M. Fraleigh m'a aussi fait remarquer quand je suis allé le voir, il y a quelques semaines, qu'un tilleur à la main est un expert qui ne saurait le devenir en un jour ou deux ni en deux ou trois années; il ajouta que plusieurs de ses ouvriers étaient déjà rendus outre-mer. Il dit qu'il ne peut trouver d'ouvriers pour ce travail et que chacun de ces tilleurs qui l'ont quitté pourrait triller chaque semaine assez de fibre pour faire un aéroplane complet. J'attire l'attention sur ce fait afin de démontrer qu'en vue de l'augmentation de notre production de lin, cette année, il serait des plus regrettables si on laissait se produire de nouvelles lacunes parmi nos tilleurs.

Je comprends qu'on a établi un département de recherches scientifiques pour le lin ou la fibre de lin. Je ne connais pas les membres du comité spécial qui consacrent leur attention au lin. Je crois savoir que le professeur W. C. Murray, de l'université de la Saskatchewan, est le président, et que le docteur Ruttan de l'université McGill, le docteur F. T. Shutt de la station agronomique centrale, le docteur Ferd. Van Bruyssel et le professeur Grisdale forment le comité qui doit étudier tout ce qui se rattache au lieu. Je crois que le Gouvernement agirait judicieusement en invitant à entrer dans ce comité un spécialiste de la valeur de Howard Fraleigh. Il y a deux ans, quand le ministre de l'Agriculture se rendit à Washington et parcourait tout le territoire des Etats-Unis afin de se renseigner sur cette question, il nous a dit qu'après avoir rencontré l'homme qui passait pour la principale autorité, celui-ci lui désigna deux hommes, M. Summers, de Port-Huron, Michigan, et il a ajouté: "Vous avez au Canada dans la personne de M. Howard

Fraleigh un des spécialistes les plus distingués d'Amérique, en pareille matière." Voilà l'éloge qu'il décerna à M. Fraleigh. M. Fraleigh ne vit et ne rêve que de cela; il se consacre de cœur et d'âme au succès de cette œuvre, la culture du lin. Dans la formation de comités consultatifs, ou lorsqu'il lui faudra consulter des esprits éclairés sur le développement de l'industrie du lin, le ministre serait bien inspiré en invitant à entrer dans un comité, un spécialiste de la valeur de M. Howard Fraleigh.

Il y a tant à dire sur cette question, que je regrette qu'on ait ouvert ce débat à une heure aussi tardive. Touchant l'aspect de la question sous le point de vue industriel, voici ce que j'exhorte le ministre à faire: Il est nécessaire d'encourager l'établissement de filature de lin au Canada et relier ainsi l'industrie de la production à celle du tissage en ce pays. Aussi longtemps que nous resterons dans notre état actuel, nous serons "les bûcherons et les porte-faix" de nos voisins. Nous faisons tout le gros travail en matière de la production et la livraison de la fibre, puis, nous expédions l'étoffe à l'étranger pour l'y faire filer, et nos tisserands doivent faire revenir ce fil au pays pour en faire de la toile. La manufacture de Guelph, qui représente un placement de trois quarts d'un million, expédie ses toiles de lin aux Etats-Unis, prouvant par là qu'elle a le meilleur marché du monde à sa disposition. Ceci démontre que sa production fait honneur à l'industrie canadienne et c'est un hommage rendu à l'outilage qu'elle possède pour la manufacture de la toile. Il est souverainement important d'assurer le développement de cette industrie ici, afin que nous puissions conserver au Canada même, la pleine valeur économique de la fibre produite. Il est nécessaire de prendre tous les moyens possibles pour établir la liaison de ces industries, et à mon avis, nous pouvons y arriver en donnant l'encouragement voulu à cette industrie pour relier la manufacture de la fibre brute au tissage de l'étoffe.

L'hon. M. CRERAR: Je réclame pour quelques instants l'indulgence de la Chambre afin de lui présenter quelques remarques sur le sujet que l'honorable député de Middlesex-Est (M. Glass) nous a soumis ce soir et qu'il a su si bien traiter au cours de sa discussion. La question est, sans aucun doute, d'une très grande importance; elle est d'une importance spéciale au Canada, à l'heure actuelle. Quand la situation du pays était normale, la fibre de lin qui entre dans la manufacture de toutes les cordes et toiles qui ont été en grande partie un produit de l'Irlande et d'autres pays